

Retraites : le gouvernement nous trompe...

Pour préserver et améliorer nos régimes de retraite grève le 23 mars !

Alors que sa politique vient d'être largement rejetée par la population, quel « débat » pourrait-il bien y avoir avec ce gouvernement qui veut tout nous retirer ?

- Il n'y a rien à discuter sur le code des pensions. *Il faut le préserver !*
- Il n'y a rien à discuter sur l'allongement de la durée de cotisation. *Il faut le refuser et exiger de revenir au maximum à 37,5 annuités pour tous, public- privé !*
- Il n'y a rien à discuter sur les régimes spéciaux. *Il faut tous les maintenir !*

Ensemble réaffirmons :

- **La réforme n'est pas inévitable, indispensable ou obligatoire** comme le clament le gouvernement et les medias.
- **Le régime de retraite n'est pas déficitaire.** Sarkozy parle de 10 milliards manquant dans les caisses des retraites. Or il y a 30 milliards d'exonérations de cotisations patronales. En 2009, on chiffre le total des exonérations de cotisations patronales cumulées depuis 1992 à plus de 250 milliards.
- **Les retraites des fonctionnaires ne peuvent pas être en déficit : elles sont partie intégrante du budget de l'état !** Lorsque le gouvernement offre en 2009 460 milliards d'euros aux banquiers et aux patrons, évidemment il augmente la dette de l'état. Cette dette n'est pas la notre, n'est pas celle des salariés, des retraités, des jeunes. Nous n'avons pas à payer le renflouement des banques.

Pour faire barrage à Sarkozy, tous en grève et dans la rue le 23 mars 2010 :

- ▶ contre tout allongement de la durée de cotisation ;
- ▶ pour le maintien à 60 ans de l'âge légal de départ à la retraite ;
- ▶ pour le maintien et l'amélioration du code des pensions et de toutes ses dispositions ;
- ▶ pour le maintien du calcul sur les 6 derniers mois dans le public ; retour aux 10 meilleures années dans le privé ;
- ▶ pour l'abrogation de la loi Balladur de 1993 et de la loi Fillon de 2003.

Pour en savoir plus sur notre analyse et nos arguments, lisez notre 4 pages spécial « [Retraites : comment le gouvernement vous trompe...](#) »

A l'INRA, pour un départ à 60 ans après une carrière de 37,5 ans, la retraite nette d'un Adjoint Technique était de 1.380 euros / mois avec les règles d'avant 2003. Après la contre-réforme Fillon de 2003 et l'allongement de la durée de cotisations, la retraite n'est plus que de 1.042 euros soit une baisse de 24,5%. Et si on passait aux 25 meilleures années (au lieu des 6 derniers mois), elle tomberait à 919 euros, soit une chute de 33,4%. Et pour un Ingénieur d'Etudes, toujours à 60 ans et après 37,5 ans de carrière, la chute serait de 37,5% !

Ces reculs sont inacceptables ! tous en grève le 23 mars !

Lire le [communiqué commun des 5 organisations syndicales de la Fonction Publique](#). Connaître le lieu des [manifestations](#).